

Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité – Janvier 2026, n° 61



Le mot du maire

Parés à virer ?

En ce début d'année, je veux tout d'abord, au nom de l'ensemble des élus, vous adresser nos meilleurs vœux pour 2026. A chacune d'entre vous, à chacun d'entre vous, nous souhaitons une bonne année remplie de grandes et de petites joies.

Nous avons également une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2025 : un époux, une épouse, un père, une mère, un enfant, un ou une amie. Dans ces circonstances douloureuses, ce qui nous rapproche, ce qui nous unit, est plus fort que tout. Une pensée particulière aussi pour ceux qui souffrent de maladie ou simplement de solitude. Sachez que nous sommes à vos côtés.



Et il y a aussi ces beaux moments, comme l'arrivée en 2025 de deux petits iledarais ! Bienvenue à Gaspard et Aris : votre venue donne tout son sens au travail que nous faisons depuis maintenant presque 6 ans.

Le 3 janvier dernier, vous êtes venus nombreux aux vœux de la municipalité. Une cérémonie traditionnelle, mais qui revêtait cette année un caractère émouvant. C'était la dernière de notre mandature. Dans quelques semaines, l'ensemble de l'équipe municipale sera renouvelé.

Ce fut donc l'occasion de tirer le bilan de 6 années passées au service de l'Ile d'Arz et des Iledarais. Vous trouverez dans ce *Petit Courrier* (plus épais que d'habitude !) le discours prononcé à cette occasion qui tente de résumer notre travail au service de l'île.

Vous y trouverez également le bilan de la mandature, mais vu par chacune des commissions. Les élus s'expriment librement sur leurs 6 années passées à la mairie. Ils le font à leur façon : avec leurs mots, leur style, leur sérieux ou leur humour, leurs convictions ou leurs émotions.

La lecture de ces textes vous montrera que des personnalités bien différentes ont su travailler ensemble. C'est ce qui a fait la richesse de cette équipe et la qualité de son travail, même si, évidemment, nous sommes conscients que tout n'a pas été parfait !

Mais attention : le mandat n'est pas encore terminé. Il reste des dossiers à faire avancer, des projets à engager avant le 15 mars. Tout l'équipage est sur le pont. Parés à virer ?

Jean Loiseau

Zoom



Mardi 6 janvier au petit matin. L'île d'Arz s'est réveillée sous la neige.

Actualités

BreizhGo Ile d'Arz : les nouveaux horaires.

Vous avez sans doute été surpris de constater, le 1er janvier, que les horaires de bateaux avaient changé. Sachez que nous l'avons été tout autant que vous.

Explication de la compagnie : la mise en place, pour des raisons de sécurité, d'une passerelle pour l'embarquement et le débarquement des passagers rallonge les temps de parcours.

Ces nouveaux horaires, établis sans concertation, étaient incompatibles avec les activités scolaires, le retour sur le continent des travailleurs et complexifiaient les prises de rendez-vous médicaux.

Aussi nous avons dû renégocier ces horaires avec la compagnie.

Voici donc la nouvelle grille applicable à compter du **lundi 2 février 2026**

Basse et Moyenne saison : septembre à avril

DU LUNDI AU VENDREDI	SAMEDI	DU LUNDI AU VENDREDI	SEMAINE ET WEEK-END										TOUS LES JOURS SAUF VENDREDI	VENDREDI
Vannes (gare maritime) > Séné (Barrarac'h) > Île d'Arz														
Vannes	6H20	6H50	7H25	8H30	9h55	11H10*	12h25	14H05	15H35	16H50	18H05	19H20	19H45	
Séné	6H35	7H05	7H37	8H45	10H15	11H30*	12H45	14H25	15H50	17H05	18H20	19H35	20H00	
Île d'Arz	6H48	7H20	7H52	9H00	10H30	11H45*	13H00	14H40	16H05	17H20	18H35	19H50	20H15	
Île d'Arz > Séné (Barrarac'h) > Vannes (gare maritime)														
Île d'Arz	6H50	7H22	7H57	9H05	10H35	11H50*	13H05	14H45	16h15	17H25	18H40	19H55	20H20	
Séné	7H05	7H37	8H10	9H20	10H50	12H05*	13H20	15H00	16H30	17H45	19H00	20H10	20H35	
Vannes	7H20	7H52	8H23	9H35	11H05	12H20*	13H35	15H15	16H45	18H00	19H15	20H25	20H45	

Haute Saison : Juillet - Août

DU LUNDI AU VENDREDI	SAMEDI	DU LUNDI AU VENDREDI	SEMAINE ET WEEK-END														
Vannes (gare maritime) > Séné (Barrarac'h) > Île d'Arz																	
Vannes	6H30	6H50	7H35	8H40	9H00	10H05	10H25	11H25	11H40	12H50	14H25	15H45	16H00	17H00	17H20	18H20	19H45
Séné	6H45	7H05	7H50	8H55	9H15	10H25		11H45		13H10	14H45	16H00	16H15	17H15	17H35	18H35	20H00
Arz	7H00	7H20	8H05	9H10	9H30	10H40	10H55	12H00	12H10	13H25	15H00	16H15	16H30	17H30	17H50	18H50	20H15
Île d'Arz > Séné (Barrarac'h) > Vannes (gare maritime)																	
Île d'Arz	7H02	7H22	8H08	9H15	9H40	10H45	11H00	12H05	12H15	13H30	15H05	16H20	16H35	17H35	18H00	18H55	20H20
Séné	7H15	7H37	8H23	9H30	9H55	11H00		12H20		13H45	15H25	16H40	16H55	17H55	18H20	19H10	20H35
Vannes	7H30	7H52	8H38	9H45	10H10	11H15	11H30	12H35	12H45	14H00	15H40	16H55	17H10	18H10	18H35	19H25	20H45

« Paroles d'Îledaraïs-es »

Seconde représentation le 22 février

Paroles d'Îledaraïs-es est une lecture à partir d'un montage d'interviews réalisées par la commission Débat pour la présentation de l'Île d'Arz au Festival des Insulaires. Montage : Gwenaëlle David et Jeanne Champagne. Lecture : Gwenaëlle David.

Par manque de places, beaucoup n'ont pu assister à la première représentation lors des Insulaires. Beaucoup d'autres aimeraient revivre ce beau moment.

Aussi nous vous proposons une seconde représentation de Paroles d'Îledaraïs-es dimanche 22 février à 17h00 au Gourail.

École : Emma prend la relève de Marie jusqu'à l'été

Depuis le 5 janvier et jusqu'aux grandes vacances, Emma Guyonvarc'h prend la relève de Marie Paul partie à la retraite. Pour Emma ce poste est l'opportunité d'acquérir une bonne expérience d'une classe unique et de travailler sur une île.

Elle aime l'atmosphère si particulière d'une classe multi-niveaux : « Cela permet de développer d'autres compétences, plus sociales, comme l'entraide et la bienveillance envers les plus jeunes. De plus, les élèves voient mieux leur progression d'une année sur l'autre. » Des élèves, Emma l'a constaté, qui se connaissent tous, ont grandi ensemble. « C'est comme des cousins ! » dit-elle.

Emma est épaulée par notre ATSEM Charlène, désormais à plein temps.



Le bilan du mandat Vu par les commissions



« GÉRER ET PRÉVOIR »

Nadège Le ROUX, Daniel LORCY, Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER

Accompagner les projets

Tout au long du mandat, la commission « Gérer et Prévoir » a accompagné au mieux l'ensemble des projets de la commune. Son rôle a été d'élaborer chaque année un budget tenable, intégrant les projets de l'ensemble des commissions. Parfois il a fallu arbitrer et faire des reports.

La commune, de par son budget, ne pouvait engager des projets importants sans l'aide des subventions. La recherche de subventions et la constitution des dossiers ont donc été une part essentielle de son travail. Nous avons dû rapidement identifier l'ensemble des dispositifs existants et créer un réseau partenaire de conseils, afin de présenter des dossiers les plus complets possible.

Bien entendu, la première étape a été d'apprendre la mécanique budgétaire des finances communales, très différentes de la comptabilité privée, et d'intégrer le plan comptable (M14). En cours de mandat, ce plan comptable a changé, nécessitant un nouvel apprentissage des élus. Le budget communal a été scindé en deux parties, l'une dédiée au budget principal de la commune (M57), l'autre aux « mouillages » (M4), sans porosité possible de l'un à l'autre.

Pour nous épauler dans nos décisions, nous avons choisi de conventionner avec le CDL (Conseiller aux Décideurs Locaux). Cet expert des finances publiques, rattaché à la direction départementale, a été un interlocuteur important. Il a accompagné la commission dans ses choix et l'élaboration d'un PPI (plan pluriannuel d'investissement).

Nous avons obtenu de nombreuses subventions. Au total plus de soixante dossiers ont été déposés, tous ont reçu un avis favorable. Ils nous ont permis de réaliser les rénovations (bâtiment de la poste, camping, Gourail, logements communaux), la réfection des voieries, la création d'une nouvelle école, l'évacuation des épaves de bateaux, la prise en charge des études (PLU, AOT, atlas de la biodiversité, agroforesterie, port de Béluré...), etc.

Les marges de manœuvre budgétaires étant faibles, nous avons dû faire preuve de stratégie dans le phasage des investissements et ouvrir, quand cela était nécessaire, une ligne de trésorerie.

Pour tenir nos objectifs, nous avons effectué un suivi hebdomadaire du budget. Cette implication nous a permis d'être au plus près des agents pour cadrer les dépenses et recettes à réaliser.

Gérer, c'est aussi participer au fonctionnement interne de la commune : fonctionnement de la mairie, organisation des plannings, mission des agents. Avec quatre départs en

retraite, deux mutations et une disponibilité, c'est une équipe presque entièrement renouvelée qui a été mise en place. A compétences équivalentes, nous avons fait le choix de recruter des agents habitant sur la commune quand cela était possible. Idem pour les agents saisonniers dont le recrutement revient chaque début d'année.

À ce jour la qualité comptable de la commune est bonne. Pour autant les finances sont serrées et les capacités d'emprunt faibles. La commune a encore des emprunts en cours, entre autres pour les logements communaux des Vignes et la zone artisanale du Douéro. Ils arriveront à échéance entre 2029 et 2032 et redonneront du souffle à la commune.

Contrairement aux villes et villages de taille moyenne ou importante, les très petites communes, comme la nôtre, ne disposent pas d'une équipe de techniciens pour mettre en œuvre les choix politiques et budgétaires des élus. Sans l'implication et le travail d'équipe des élus de la commission dans la prise en charge et la réalisation des dossiers, nous aurions dû revoir nos objectifs à la baisse et sans doute nous contenter d'un seul « gros » projet durant ce mandat.

Au mois de février, nous voterons le dernier budget prévisionnel du mandat. Sans grande surprise, il sera principalement consacré à la fin de la réalisation des travaux de l'école, à cheval sur deux exercices.

Nadège Le Roux



« ENTREtenir & NAVIGUER »

Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY

Travaux et mouillages écolos

Durant le mandat, la commission « Entretenir et Naviguer » a eu un double objectif : celui d'être sur le terrain pour accompagner l'ensemble des travaux de la commune et celui d'organiser les mouillages de l'île.

Concernant les travaux, la commission était en contact permanent avec les professionnels impliqués dans les projets : entreprises, architectes, bureaux d'études etc. Elle établissait des devis, participait aux commissions d'appels d'offres, suivait les travaux sur le terrain. Elle a été force de propositions quand il fallait résoudre une difficulté propre à l'insularité, notamment dans l'organisation des transports des matériaux. Elle a participé à de nombreuses réunions de chantier : rénovation de la Poste, construction de l'école, travaux de voirie.

La commission a été disponible quotidiennement pour les agents des services techniques afin de décider ensemble de la meilleure stratégie à adopter pour les gros travaux d'entretien, la réfection des voiries, les espaces verts. Elle a mis en place les décisions politiques de la commune en matière d'environnement : redonner de la perméabilité aux sols quand cela était possible, réduire l'emprise des routes bitumées, créer des fossés ou des noues, tondre les espaces verts en fonction des périodes de pollinisation, réemployer

les arbres issus des tempêtes pour réaliser du mobilier urbain ou amender de broyat les sentiers côtiers.

Le début de mandat n'a pas été simple du fait de la période Covid, avec pour conséquences une organisation spécifique de la commune, de ses agents et un arrêt des travaux en cours. Par la suite, elle a dû travailler dans l'urgence à cause des nombreuses tempêtes de l'hiver 2022/23. « Céline » a inondé le camping qui venait tout juste d'être rénové. Il a fallu tout recommencer et évacuer une cinquantaine de caravanes ou mobil homes. De nombreux travaux d'élagages ont été entrepris chaque année pour faire face à ces évènements climatiques.

Cette commission a aussi été présente auprès des associations, pour organiser les grandes festivités : Semaine du Golfe, Festival des Insulaires, Trail de l'Île d'Arz, Paddle Tour, Festival du Petit Caillou, etc.

Tous ces aspects techniques et de terrain ont été également déployés pour organiser les mouillages de l'Île d'Arz.

Il a fallu s'adapter réglementairement et reprendre en gestion communale l'intégralité du service, auparavant géré par une association. En collaboration avec les services de l'état, une nouvelle organisation a été mise en place. Ainsi depuis 2022, la commune est l'une des dernières ZMEL (Zone de Mouillages et d'Embarcations Légères) du Golfe du Morbihan en gestion entièrement communale. Ce choix implique une gestion rigoureuse, via un budget annexe (M4), avec des recettes et dépenses spécifiques aux mouillages. C'est une charge de travail importante, mais doublement satisfaisante car elle permet de maîtriser l'attribution et les coûts pour les bénéficiaires de corps morts, bien en deçà de ce que propose la CPM (Compagnie des Ports du Morbihan) dans le reste du Golfe du Morbihan.

Cette reprise de gestion a impliqué la mise en place d'un service de rade, avec des normes incontournables qui parfois ont demandé du temps : un an et demi pour pouvoir homologuer le bateau de service de rade en division 222, obligatoire pour le transport de passagers sur la zone de Penera.

Nous nous sommes dotés d'un logiciel « métier » pour nous aider dans l'organisation. Nous avons dû apprendre à l'utiliser et former les agents.

Nous avons été précurseurs dans l'engagement environnemental des zones de mouillage, en convertissant 100% des corps morts en corps mort innovants. Ce préalable nous a permis de présenter un dossier très engagé pour le renouvellement de L'AOT, obligatoire tous les 15 ans. Dans les prochains mois nous aurons le résultat. Les premières étapes ont reçu un avis favorable.

Enfin, l'engagement environnemental ne s'est pas limité à la mer, nous avons envoyé en centre de déconstruction plus de 130 bateaux disséminés autour de l'île, parfois depuis de nombreuses années.

Stephane Buzenet



« DEVELOPPER ET SE DEPLACER »

Daniel LORCY, Géraldine DAIGREMONT, Michel DUDON, Clément KOUYOUMDJIAN

Vélos, bateaux et Kicéo

En ce qui concerne le développement économique, depuis 2020, notre commune s'est enrichie de plusieurs entreprises : brasserie, paysan-boulanger, production de gâteaux, artisan etc.

Pour ce qui est de la mobilité terrestre et maritime, les choses sont en plein mouvement et diverses réunions ont eu lieu et auront lieu pour finaliser les projets.

Pour prendre la suite de Thierry et Maryse, nous avons obtenu de GMVA la mise en place d'une ligne du bus qui dessert chaque bateau, tous les jours de l'année : la ligne 30 de Kicéo. Le service est perfectible certes, mais indispensable. Il faut donc le conserver, l'améliorer, et pourquoi pas imaginer un service complémentaire avec un partenaire privé. Des pourparlers sont en cours.

Avec la région nous avons procédé à un réaménagement transitoire du port de Béluré pour le sécuriser, et nous travaillons ensemble pour un réaménagement complet. Le cabinet « Protourisme » a effectué une étude pour la Région sur le flux passagers et marchandises sur le port de Béluré. Un comptage a été effectué pour voir la fréquentation et les questions de sécurité entre passagers et marchandises et noter les améliorations possibles.

L'île est fréquentée par environ 250 000 personnes par an dont environ 175 000 sont transportées par le service public de desserte maritime assurée par la Région Bretagne, qui en a délégué l'exploitation à la Compagnie BreizhGo Ile d'Arz.

Les départs du continent se font à 75% de la gare maritime de Vannes et à 25 % de la cale de Séné (Barrarac'h). Le transport des marchandises, entre Séné et l'île d'Arz, est également une compétence de la Région. En plus de ces services, assurés toute l'année, cinq compagnies maritimes privées, amènent également des visiteurs à l'île d'Arz en saison touristique.

L'étape suivante avec la région sera donc d'envisager des travaux d'envergure afin d'améliorer la gestion des flux, résoudre les conflits d'usage et optimiser la sécurité sur la cale de Béluré. Sans oublier la prise en compte des surcotes qui empêchent de plus en plus souvent les bateaux d'accoster. Un dossier important à suivre de près.

Dans ce projet il ne faudra pas oublier un parking vélos digne de ce nom. Pour agrandir le parking existant sur le terreplein, un aménagement provisoire vient d'être fait de part et d'autre de l'entrée du parking voitures.

La réglementation de circulation des véhicules fera que plus d'habitants vont sans doute passer au vélo. Nous devons donc répondre à ce besoin.

Daniel Lorcy



« SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Philippe ROUGIER, Nadège Le ROUX, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIME

Prendre soin de tous

Durant le mandat, la commission a été en charge de trouver le meilleur accompagnement possible pour la population de l'Île d'Arz autour des axes de la santé, du social, du maintien à domicile, du service aux familles et aux habitants.

Une première étape de diagnostic a été nécessaire pour évaluer précisément les besoins et actions. De nombreuses réunions, entre autres, avec l'ARS, la CPAM, les infirmières, les AIP, nous ont permis de définir assez rapidement le contour des actions à mettre en place. Nous avons aussi fait réaliser une ABS (analyse des besoins sociaux).

Dès les premiers mois du mandat, nous avons été dans le vif du sujet du fait de la période COVID. Nous avons été une des premières communes du département à proposer une vaccination à ses habitants. Entre 2021 et 2023, nous avons organisé, avec l'aide des infirmières, 19 séances de vaccinations, 800 vaccins.

Assez rapidement nous avons travaillé sur le CLS (contrat local de santé). Ce contrat est très important, il garantit un revenu minimum aux infirmières de l'île afin d'assurer 7/7j une présence médicale indispensable. Il définit également les points pour lesquels chaque île a besoin d'accompagnement spécifique.

Cette présence médicale a été renforcée grâce à la rénovation du bâtiment de la poste. Nous avons travaillé à la mise en place d'un cabinet médical au RDC du bâtiment. Depuis 2024, un médecin généraliste de Séné effectue des consultations, dans le cadre d'un cabinet secondaire, une fois par mois.

Son activité complète celle des 2 médecins qui effectuent des visites à domicile.

En lien avec la santé, nous avons travaillé à la mise en place d'un service complet pour le maintien à domicile sur l'île. L'insularité nous a conduit à imaginer un modèle spécifique, incluant les services de la poste, les bateaux-bus, le SILGOM (production de plateaux repas adaptés), AMPER (association de maintien à domicile), les agents de la commune. Ainsi, des plateaux repas sont livrés aux domiciles des bénéficiaires 6/7j toute l'année et une aide à domicile intervient sur l'île en fonction des besoins d'accompagnement. Ce service est complété par des interventions en CESU.

Des Ateliers « mémoire » et « équilibre » ont été organisés en collaboration avec l'Espace Autonomie Santé du Morbihan ainsi qu'un forum « bien vieillir à l'île d'Arz ».

L'accompagnement de la petite enfance a aussi été un sujet important. L'île d'Arz a vu sa population augmenter, notamment de jeunes familles avec enfants. Là aussi nous avons dû imaginer un système spécifique du fait de l'insularité et de l'impossibilité de regrouper des services avec d'autres communes. Grâce à l'implication de la PMI, la CAF et Morbihan Habitat, nous avons pu mettre en place une MAM (maison d'assistante maternelle) dans un petit logement HLM. Quatre enfants de moins de trois ans sont accueillis tous les jours de la semaine, par une assistante maternelle qui vient du continent.

Nous avons complété l'ensemble de ces services par des permanences, salle Greven, de l'assistante sociale du département (tous les deux mois) et de Ty info services, pour de l'aide administrative.

Tous ces services nécessitent d'être conforté. D'autres sont en cours de réflexion, comme la création d'une équipe de soins primaire ou l'amélioration du dépistage sur les îles. Une chose est certaine, c'est que nous n'aurions pas pu mettre en place l'ensemble de ces mesures sans un travail d'équipe et l'aide précieuse des infirmières de l'île : Edith, Maryse, Julie, Barbara que nous remercions vivement.

Philippe Rougier



« PROTÉGER ET INNOVER »

Clément KOUYOUMDJIAN, Nadège LE ROUX, Stéphane BUZENET, Michel DUDON

Au pied de mon arbre...

Reboisement participatif à Liouse et Brouël

La mairie de l'Île d'Arz a présenté un projet de reboisement à caractère participatif, piloté par la Commune, qui a été retenu et financé par la région Bretagne à travers son programme Breizh Biodiv.

Un groupe d'habitants volontaires a été constitué dès 2021 et, accompagné par le PNR, a imaginé un plan de boisement pour des parcelles communales de Liouse et de Brouël. Le groupe a choisi de faire appel à un bureau d'étude et au pépiniériste morbihannais *Graine de Bocage* pour produire principalement des plants à partir de graines collectées sur l'Île. Ces plants sont adaptés au terroir et sont susceptibles de mieux s'adapter aux conditions exigeantes de l'Île d'Arz et au changement climatique.

Le temps nécessaire pour produire des plants avec cette méthode nécessite plusieurs années. C'est pourquoi les plantations ont débuté en 2023 et en 2024 avec de la génétique bretonne, et s'étaleront jusqu'à un chantier fin 2026 pour planter les 1200 derniers arbres de génétique iledaraise.

Cette démarche se veut également pédagogique. Des panneaux ont été installés pour expliquer la démarche aux visiteurs. La Commune est garante de la pérennité des plantations et installations. La Région pourra contrôler la bonne exécution et le bon suivi du projet.

Organisation d'un procédé de valorisation des déchets verts sur l'Île d'Arz

La gestion des déchets verts apportés en déchèterie incombe à l'agglomération. Les déchets verts sont par nature volumineux et nécessitent un coût considérable pour GMVA pour être évacués vers le continent sur des plateformes de compostage (camion + traversée + temps).

Pour limiter la pollution et les coûts associés aux déchets verts sur l'Ile d'Arz, nous avons, avec GMVA, porté une demande de dérogation auprès de la préfecture afin d'obtenir le droit de stocker et de composter des déchets verts sur des parcelles agricoles de l'Ile d'Arz.

L'agglomération assure le broyage des déchets verts et les transfère désormais aux exploitations agricoles de l'Ile pour compostage et revalorisation dans les champs.

La méthode de broyage reste une problématique pour GMVA et un conventionnement pourrait être envisagé entre la Commune et GMVA pour que les services techniques participent au broyage à l'aide du tracteur communal, plus puissant et plus adapté que le matériel de l'agglomération. Cela pourrait permettre de dégager une ressource financière pour la Commune.

Réalisation de l'inventaire des Zones Humides

L'inventaire des zones humides de l'Ile d'Arz a été réalisé pour la première fois sur l'Ile d'Arz à l'occasion de la révision du PLU. Les enjeux liés à ce document sont considérables. En effet, le règlement défini par le SAGE, organisme de référence sur la question, interdit toute dénaturation du moindre m² de zone humide.

La réalisation de cet inventaire introduit une contradiction avec le règlement d'urbanisme et le plan de zonage en vigueur : des surfaces jusqu'alors constructibles ne le sont désormais plus si elles s'avèrent être zone humide.

Devant de tels enjeux, à la fois économiques, humains et environnementaux, l'équipe municipale a été confrontée à la difficulté de produire un inventaire robuste et équitable, qui devrait être obligatoirement exhaustif. Il est techniquement et financièrement impossible de réaliser des sondages sur l'entièreté du territoire urbain.

L'équipe a donc fait le choix de se reposer sur un document produit par des laboratoires de recherche académique récemment publié par le SAGE : une carte délimitant des surfaces avec un niveau de probabilité de présence de zones humides. Nous abandonnons la méthode jusqu'alors en vigueur de réalisation d'une campagne très limitée de sondages, sur les quelques parcelles accessibles, et qui laisse de nombreuses « zones blanches » où aucune information n'est disponible faute de sondage. Nous introduisons ainsi dans le règlement d'urbanisme la notion de zone humide probable, sur la base de ces travaux académiques. Ainsi, toutes les parcelles et propriétaires sont traités de façon égale. Nous élaborons, après avoir consulté le SAGE et les services de la préfecture, une règle qui charge le pétitionnaire qui souhaite conduire un projet de faire intervenir un bureau d'étude afin de démontrer le caractère non-humide des surfaces concernées par une construction ou un aménagement.

Conventionnement pour le piégeage de ragondins

La Commune a élargi le cadre du conventionnement pour permettre à tout particulier, s'il est habilité à piéger de façon réglementaire, d'être rémunéré à hauteur de 5€ par ragondin mort déposé aux services techniques de la mairie.

La Commune a maintenu le conventionnement avec l'association de chasse communale.

Clément Kouyoumdjian



« HABITER ET HARMONISER »

Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT

A tous les nésophiles

(Ceux qui ont une attraction particulière pour les îles)

Peut-on prévoir l'avenir ? Le futur n'existe pas mais nous le faisons pas à pas par fragments dans un monde incertain depuis bientôt six ans.

Avant de présenter sa candidature aux élections municipales il serait bon que les candidates et les candidats fassent connaissance avec les moyens et les locaux dont disposent les élus pour exercer pleinement leur mandat.

C'est édifiant car ils pourraient constater qu'à part une grande salle aux multiples usages (réunions, mariages, cocktails...) avec deux ordinateurs mis à disposition en open-space pour 11 élus, rien n'est fait pour y effectuer un travail en étant concentrés hors des vas- et-viens et des échanges téléphoniques. Bien heureusement la chaleur humaine et la tolérance entre élus surcroit aux inconforts et puis, de la fenêtre des lucarnes, la vue est si belle, quel que soit le temps, elle prête à rêver.

Il en était de même de l'état des locaux de l'école communale qui, à ma grande surprise, derrière « *sa belle façade du XVIII ème siècle avec son corps de logis central, ses lucarnes à fronton et son escalier en fer à cheval* » masquait des locaux inadaptés à un enseignement contemporain.

Là aussi le professionnalisme et l'humanité de Marie l'institutrice ont supplié aux carences des locaux et les bruits des récréations étaient un plaisir et non une gêne.

Y faire un simple réaménagement est vite apparu comme insuffisant au regard de la présence de gros murs porteurs et de l'inscription des façades et toitures au titre des monuments historiques. D'où l'initiative de construire des locaux neufs en relation avec la cantine et la médiathèque.

En ce qui concerne l'instruction des dossiers d'urbanisme, au bout d'un an de fonctionnement, nous avons pu constater que tant de nouvelles lois et prescriptions avaient été promulguées depuis 2007 (date du dernier PLU) qu'il était impossible de faire de simples ajustements. D'où la décision d'engager une révision complète avec tout ce que cela comporte de complexité.

En général, quand une équipe municipale fait son bilan après six ans de mandat, elle justifie son action en disant : « c'était dans notre programme, nous l'avons fait ! ». Tel n'est donc pas le cas pour l'école ni pour la révision du PLU, nous l'avons fait alors que nous ne l'avions pas mis à notre programme. Si « gouverner c'est prévoir » il faut aussi savoir prioriser et avoir des vues à plus long terme que la gestion ordinaire.

Le rôle d'une collectivité n'est pas de se préoccuper des choix personnels des habitants en matière de style ou d'esthétique architecturale mais d'être attentif envers les lieux collectifs telles que les structures pour enfants, pour la santé, pour les associations, pour l'éducation...etc.

Elle doit aussi réfléchir aux paysages, aux ambiances climatiques, à ce que signifie vivre dans un endroit donné, comment et où les gens se déplacent dans ce paysage, comment ils rencontrent les autres personnes qui vivent dans leur rue, dans leur quartier.

Les six années semblent alors bizarrement bien courtes pour mener toutes les actions à leur terme et certaines restent inachevées. Les élus à venir pourront donc, après l'inauguration de l'école, se pencher par exemple sur le réaménagement de la mairie et la création de logements en résidence principale aux Grandes Vignes. Ainsi le relais se passe entre municipalités successives et chacune inaugure, modifie, prolonge ou arrête ce que leur prédécesseur a engagé comme nous l'avons fait avec le bâtiment de La Poste.

Contrairement à l'EDF, pour un élu, il n'y a pas beaucoup d'heure creuse.

Contrairement au cinéma, dans le temps d'un mandat, il n'y a pas de deuxième prise ni d'arrêt sur image.

Contrairement aux charpentiers, quand on rencontre un problème (un clou qui dépasse) on n'utilise pas un marteau mais on le lime.

Michel Dudon

P.S. Depuis juillet 2020 ont été instruits en autorisations d'urbanisme :

-Certificats d'urbanisme : 289

-Déclarations préalables : 202

-Permis de construire : 121

Attention toute demande n'est pas forcément suivie d'une autorisation ou d'une construction, en moyenne le nombre de constructions est de 5 à 6 par an. En totalité nous avons instruit 753 demandes concernant l'urbanisme. A ces chiffres on ne peut que constater que l'île est vivante et active.

Un grand merci aux secrétaires de la mairie Laure puis Martine, Virginie puis Nolwenn, pour leur dévouement, leur disponibilité, leur compétence et leurs sourires. La commission remercie aussi les Iledaraises et Iledaraïs qu'elle a pu rencontrer pour leurs démarches d'urbanisme un peu longues et complexes et qui ont su rester patients et courtois.



« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

Un mandat culture... C'est quoi au juste ?

C'est avant tout la volonté de rendre la culture accessible à toutes et à tous, tout au long de l'année. Proposer des rendez-vous culturels variés et de qualité à notre petite échelle... Autant d'occasions multiples et variées de se retrouver, d'échanger, de découvrir, de s'exprimer. Une offre exigeante, complémentaire et en soutien à la vie culturelle dynamique et riche des associations, ainsi qu'aux infrastructures comme le musée Marins et Capitaines et la médiathèque municipale, entièrement portée par des bénévoles.

Une richesse, un équilibre, un travail permanent entre l'extérieur et l'intérieur, une alchimie entre travailler avec là-bas et mettre en avant nos propres richesses et potentiels de l'île :

- Amener la culture, saisir des opportunités extérieures, ouvrir, découvrir des artistes de renom telle une ouverture sur le monde, ne rien se refuser, saisir des opportunités inattendues avec la création de deux expositions et parcours contemporains éphémères et uniques « Au détour des routes et des chemins » de Daniel Buren, « Nids et cabanes » de Tadashi Kawamata. Ces deux expositions d'envergure auront permis de faire découvrir « en vrai » le travail d'artiste de renom et l'art contemporain au plus grand nombre, l'occasion aussi pour notre territoire (et au-delà) de (re) découvrir l'île au travers leur regard et installations in situ.

- Mais aussi s'intéresser à ce qu'il se passe autour de nous, mettre en avant des talents et artistes « enfants de l'île » avec une programmation locale quand nous en avions l'occasion : concert « L'élan du réveil » de Gwenaëlle David ; projection du film « Les Pires » avec Romane Guéret et son équipe ; mais aussi accompagner et soutenir des compétences comme des projets audacieux avec la naissance du « Festival du Petit Caillou » festival de musique (intergénérationnel).

Pour que tout cela puisse exister, il faut **travailler avec des partenaires**, aller chercher des fonds extérieurs, partager des savoirs faire. Encore un grand merci à GMVA, le Département et la Drac, sans qui nous n'aurions pu mener financièrement à bien de tels projets d'envergure. Par leurs prises en charge, nos deux expos inédites n'auront coûté à la commune que l'emploi saisonnier d'un médiateur culturel, ainsi aussi l'occasion de mettre en avant notre patrimoine avec des visites complémentaires autour du Moulin de Berno, autant d'occasions riches et variées de visites accompagnées comme d'accueillir un large public toute l'année.

Des financements possibles, mais aussi l'opportunité d'enrichir notre offre culturelle avec un travail et des coréalisations, entre savoir-faire et connaissance du territoire, comme une proposition musicale électro « l'Odyssée » dans la cour du Prieuré avec Echopark (Echonova hors les murs) ou encore cette fois l'ambition (un peu folle) d'y amener un piano pour un récital du jeune et talentueux virtuose Virgile Roche le temps d'un concert avec les Musicales du Golfe. Deux moments inédits savoureux suspendus sous le noyer.

Créer / pérenniser des temps forts

- Créer de nouveaux évènements comme le ciné en plein air l'été sur écran géant, l'occasion de redécouvrir de bons vieux blockbusters sous les étoiles. « ILE DANSE » (une édition seulement) de la danse contemporaine, accueillir des compagnies sous forme de résidence le temps d'un week-end où l'île devient un terrain de jeu source d'interprétation pour notre plus grand bonheur.

- Créer du lien, comment ne pas penser à notre dernière édition du Festival des Insulaires sur le caillou ! Une grande réussite « 100 % humaine / 100 % iledaraise » Chaleur, accueil, créativité, Art de la fête... résonneront longtemps (pour sûr) dans les cœurs des Iles du Ponant. Encore un grand merci au plus de 200 bénévoles !

- C'est aussi faire revivre d'ancien temps forts en réinvitant « Jazz en ville » (festival de Jazz de Vannes) sur l'Île d'Arz, l'occasion de joyeuses et entraînantes déambulations de

musiciens sur l'île avec les « SaxeZ l'Air Quartet » un quatuor de saxophones, ou encore des sonorités de La Nouvelle-Orléans avec « le collectif Nola Rennes »

- Mais aussi pérenniser et bichonner les temps forts devenus aujourd'hui incontournables comme le Mois du Doc chaque mois de novembre, la possibilité de rencontrer des réalisateurs passionnés et d'échanger ensemble autour du film documentaire, le partage du Ciné du dimanche avec 24 séances d'octobre à avril ou encore le partage autour de l'amour de la littérature avec le Festival de la Lecture (un bisannuel, quand ça marche ! ☺) 3 jours d'invitation et de carte blanche aux auteurs autour de leurs ouvrages avec le public. Caryl Ferey, Gaelle Josse et Sylvain Prudhomme auront su nous régaler lors de ces 2 éditions. Avec de belles prestations du théâtre de l'Île d'Arz et de Gwénaëlle David.

Ces six années de richesse culturelle, je les dois à vous tous, acteurs engagés de la vie associative, passionnés et acteurs de la scène culturelle et bien évidemment à toi, Jean. Un grand merci pour ta confiance. Travailler et porter la Culture à tes côtés a été une aventure profondément passionnante et exigeante. Une gratitude infinie ! Longue vie à ce bien commun, vivant et essentiel qui nous relie tous : la Culture !

Géraldine Daigremont



« GRANDIR ET APPRENDRE »

Fabienne JEAN, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIMÉ, Philippe ROUGIER

Les enfants d'abord

Au départ, enthousiaste, on a des projets plein la tête. Et puis...

Première leçon : le temps de l'administration n'est pas le nôtre. Ici l'impatience n'est pas de mise et pour les gens pressés, c'est frustrant !

Deuxième leçon : l'administration c'est des règles, pesantes quelques fois et on ne comprend pas immédiatement pourquoi il n'est pas possible d'installer un radeau à Penera pour les enfants, ou de vieilles planches à voile, sur toutes les plages, qui feraient le bonheur des gamins. Problème de sécurité, oui, bien sûr. Et un maître-nageur sur chaque plage, ce n'est pas envisageable.

Et les Robinson ? On les relance ? Bien sûr, tous les parents et grands-parents le réclament. On travaille sur le projet mais, non, l'école n'est plus aux normes...

Troisième leçon : pas de regrets inutiles. Quand on ne peut pas, on ne peut pas. Donc on essaye autre chose.

Et on crée l'espace de jeux du camping ! Là ça marche et cela fait le bonheur des enfants.

La création du conseil municipal des jeunes a été l'occasion de diverses activités : - nettoyage de l'île, jeux de piste, dont un mémorable sous une pluie battante qui vit quand même des courageux s'égayer dans l'île à la recherche des indices.

-les boums au Gourail ont réuni près d'une centaine d'enfants à chaque fois, même si peu d'histoires d'amour ont pu y voir le jour vu le jeune âge des participants !!! Et y eut les Olympiades dans l'espace Jean Danet pendant deux jours, avec la pêche à la ligne, les courses en sac, le défilé costumé des plus petits, et des spectacles de marionnettes.

Les enfants du conseil ont grandi, sans successeurs. C'est dommage. D'autres activités les ont mobilisés...

Avec l'école, c'est plutôt le rajeunissement qui a nécessité une adaptation du matériel de cantine : tables et chaises à leur taille. Cela fut fait sur deux ans.

Jouer à « Mère Noël » chaque année et voir briller les yeux des enfants qui recevaient leurs livres et leurs chocolats fut un vrai plaisir ainsi que d'entendre leurs cris de joie lors des œufs de Pâques.

Plus conséquent : le projet de la nouvelle école au Gourail où les enfants auront enfin un bâtiment adapté, peu consommateur d'énergie. Bientôt c'est là-bas que retentiront les cris et les rires des plus jeunes, avenir de notre île.

Après les fêtes et les jeux, notre commission a dû gérer le Plan Communal de Sécurité « PCS ». Qu'est- ce que c'est ? Un gros document qui organise les secours en cas de problème sur l'île. Cela nous a pris du temps car après la remise du dossier, approuvé par le préfet, il fallut le refaire entièrement car l'Agglo a décidé d'uniformiser la présentation de l'ensemble des tableaux, cartes etc. pour l'appliquer à toutes les communes. Quand je vous disais que l'administration était quelques fois tatillonne

A côté de ces choses spécifiques, chacun dans cette commission a bien entendu participé à divers projets généraux.

Et je ne vous parle pas des pots que Nicole, Géraldine, Philippe et moi avons dû organiser ! Vous y étiez, en général, donc vous le savez et Dieu sait si sur notre île on aime les pots d'amitié !

Donc le bilan ?

Une superbe expérience, riche d'enseignements, de nouvelles connaissances, de rencontres aussi, au sein d'une équipe soudée malgré des points de vue parfois différents mais toujours dans un respect mutuel.

Travailler ainsi a donc été un plaisir.

Et toute la commission souhaite le même plaisir d'œuvrer pour cette île que nous aimons tant à l'équipe qui prendra la suite au mois de mars.

Bonne chance à eux.

Fabienne Jean

Les rendez-vous

18 janvier

Le Ciné du Dimanche : *Kouté Vwa* de Maxime Jean-Baptiste
17h30 au Gourail

25 janvier

Le Ciné du Dimanche : *Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan* de Ken Scott
17h30 au Gourail

8 février

Le Ciné du Dimanche : *La Fiancée du poète* de Yolande Moreau
17h30 au Gourail

12 février

Conseil municipal, 14h00 au Gourail

15 février

Le Ciné du Dimanche : *L'Aventura* de Sophie Letourneur
17h30 au Gourail

22 février

Paroles d'Iledaraïs

Présentation de l'Île d'Arz aux Insulaires par Gwenaelle David
17h00 au Gourail

Infos pratiques

MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mardi 3 mars, 12mai de 15h30 à 17h00, salle Greven
Sur rendez-vous : 02 97 69 52 00

COLLECTE ORDURES MENAGERES

19, 26 janvier
2, 9, 16, 23 février

COLLECTE BACS JAUNES

27 janvier
10, 24 février

CIPM

Du mercredi au dimanche de 13h00 à 17h30

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Samedi de 15h00 à 17h00

TY-INFO SERVICES

A la médiathèque de 09h45 à 12h45 et de 13h30 à 15h30,
mardi : 20 janvier, 3et 18 février
Rendez-vous par téléphone : 06 59 57 59 28

CONSULTATION DU Dr QUÉRÉ

22 janvier, 26 février, 19 mars
Espace Kerjouan
Sur rendez-vous : 02 97 44 31 00 (le matin)

3 janvier 2026



Vœux de la municipalité Le discours du Maire

Bonjour à toutes et tous !

Nous voici donc réunis pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Celle-ci revêt un caractère un peu particulier, puisque c'est la dernière de notre mandature et l'usage veut que j'en fasse donc le bilan.

Mais rassurez-vous, je ne vais pas vous faire un inventaire exhaustif qui risquerait d'être ennuyeux. Je vais plutôt vous raconter une histoire, une histoire que nous avons essayée, pendant 6 ans, d'écrire avec vous. C'est l'histoire d'une petite île qui veut grandir, mais pas trop ;
C'est l'histoire d'une petite île qui veut vivre sa vie, mais toute l'année ;
C'est l'histoire d'une petite île qui veut préserver l'avenir de ses enfants, mais dans un monde respirable.

Notre histoire commence pourtant bien mal : en 2020, nous sommes en pleine pandémie. Un mot inconnu quelques mois auparavant est sur toutes les lèvres : le Covid, puis la Covid. On parle de confinement, de gestes barrières, de distanciation sociale, de masques, d'abord inutiles, puis obligatoires, on signe ses propres autorisations de sortie et on rêve d'un hypothétique vaccin. Drôle d'ambiance ! Il a fallu organiser des campagnes de dépistages, puis, dès que cela a été possible, de vaccinations. On en fera 800 entre 2021 et 2023. Merci aux infirmières et à toutes celles et ceux qui ont aidé.

Il a fallu prendre soin plus particulièrement de nos anciens, les plus fragiles. Il a fallu rester vigilants, mais sans inquiéter. Il a fallu rester attentifs et efficaces.

Je pense que nous avons été à la hauteur d'une situation inédite, dont on ne connaissait pas grand-chose. En tout cas, ça nous a mis dans le bain !

Mais en même temps, il a fallu retrousser nos manches pour nous mettre au travail, avec trois objectifs. Trois objectifs qui peuvent se décliner comme autant de têtes de chapitres de notre histoire : une île vivante, une île nature, une île ouverte. Et derrière chacun de ces mots, il y a eu des actes.

Une île vivante

Premier chapitre : une île vivante, mais vivante toute l'année. Pour cela il faut des logements, à l'année et accessibles.

C'est pourquoi nous avons fait des logements communaux dans le bâtiment de la poste entièrement rénové et réaménagé.

C'est pourquoi notre nouveau PLU, qui sera validé le mois prochain, intègre des dispositions qui favorisent l'implantation de résidences principales.

C'est pourquoi également nous continuons à travailler sur de nouveaux logements aux Vignes. Un projet qui a pris du retard en raison de difficultés imprévues, et d'un équilibre économique difficile à trouver. Mais nous ne renonçons pas et l'ouvrage est toujours sur le métier.

Mais le logement n'est pas tout. Il faut aussi les équipements indispensables pour une vie à l'année, et pour toutes les générations.

Ainsi pour les tout-petits, nous avons créé une Maison d'Assistante Maternelle, une MAM.

Pour les plus grands, nous avons lancé la construction d'une nouvelle école qui sera prête la rentrée prochaine et devrait accueillir 18 élèves. Pour mémoire, en 2020, ils étaient six. Aujourd'hui c'est trois fois plus.

Et pour toutes les générations nous avons créé un cabinet médical. Désormais, on peut venir consulter un médecin sur l'Île d'Arz !

Des logements, une MAM, une nouvelle école et un cabinet médical, c'est du concret ! Mais c'est insuffisant si on n'y ajoute pas des services. Pour les plus anciens nous avons largement développé l'aide au maintien à domicile, le portage des repas. Pour éviter ou reculer le plus possible le départ en EHPAD. Car l'EHPAD, pour un insulaire, c'est la double peine : c'est quitter sa maison, et aussi quitter son île.

Pour tous, nous avons mis en place la permanence d'une assistante sociale et de TY infos Services avec GMVA.

Qui dit service dit aussi transport. Aussi, avec GMVA également, a été mise en place une ligne du bus qui dessert chaque bateau, tous les jours de l'année. Un service perfectible certes, mais indispensable. Il faudra en 2026 être extrêmement vigilants pour conserver notre ligne 30 de Kiceo.

Avec la région nous avons procédé à un réaménagement de port de Béluré pour le sécuriser, et nous travaillons étroitement ensemble pour un réaménagement complet, une refonte totale du port qui a été l'objet d'une réflexion commune, ici, avec vous. A suivre donc...

Pour vivre à l'année sur l'île, il faut aussi pouvoir y travailler. C'est pourquoi nous avons également été attentif à son développement économique en soutenant l'installation d'un paysan-boulanger, d'une brasseuse et d'une pâtissière.

Mais à l'Île d'Arz, on le sait bien, il n'y a pas que la vie sur terre. Il y a aussi la vie sur mer. La municipalité a pris en charge la gestion des mouillages, a mené à bien la mutualisation de leur entretien, le passage en mouillage à moindre impact (nous avons été précurseurs dans ce domaine). Nous avons également mené à bien le renouvellement de l'AOT et mis en place, l'été, un service de rade. Ce ne fut pas un mince travail, mais ce travail a été fait.

Enfin, vivre à l'Île d'Arz toute l'année, c'est aussi affronter la mauvaise saison avec son lot de bateaux annulés, avec ses tempêtes. Je n'en citerai qu'une : Céline, le 28 octobre 2023. Tout le monde ici s'en souvient. Se souvient du camping tout juste rénové et entièrement inondé. Ce camping fait lui aussi partie de la vie de l'île. C'est un équipement précieux qui permet à des gens aux revenus modestes de profiter du bord de mer, et accessoirement c'est une source de revenus pour la commune. Nous devions donc le remettre en état et le réorganiser sans mobil-homes et sans caravanes à l'année. Une cinquantaine ont été évacués vers le continent... C'est un nouveau départ pour les Tamaris !

Pour terminer ce chapitre « Ile vivante », quelques chiffres de l'INSEE viennent de tomber et confortent notre démarche. Au le 1^{er} janvier 2026 la population municipale est de 321 habitants. Elle continue donc à augmenter. Entre 2017 et 2023, nous avons enregistré 96 habitants supplémentaires. Je vous le disais : une île vivante ! J'arrête là pour ce premier chapitre.

Une île nature

Deuxième chapitre de notre histoire : une île nature. Ou comment protéger l'île et composer avec le réchauffement climatique. Là encore, derrière les mots, il y a eu des actes.

La révision du PLU. Énorme travail qui n'était pas vraiment prévu au programme, mais c'était obligatoire pour qu'il soit compatible avec les autres documents d'urbanisme. Nous avons veillé à ne pas étendre l'enveloppe urbaine, nous favorisons une densification raisonnable, préservons les trames naturelles, les paysages et le patrimoine.

Nous avons procédé à l'inventaire des zones humides, cela aussi était obligatoire. Une zone humide est inconstructible, et nous avons choisi d'être au plus près de la réalité. Notre démarche a été exemplaire.

En étroite collaboration avec GMVA et le PNR nous nous sommes impliqués dans le travail sur le recul du trait de côte et des risques du submersion. Bureau d'études, comité de pilotage, visites sur le terrain, ateliers

participatifs et réunion publique : nous avons pris largement notre part dans ce travail sans fin qui nous montre que, n'en déplaise aux sceptiques, l'île ne cessera de se rapetisser. Dans quelques décennies, elle sera un archipel. Alors il faut maintenant commencer à s'y préparer, à faire avec !

C'est dans ce cadre et cette perspective que nous avons planté des centaines et des centaines d'arbres (merci aux bénévoles). Pour lutter contre le réchauffement, ralentir de recul du trait de côte, favoriser la biodiversité.

Enfin il y a toutes ces petites actions qui, mises bout à bout, finissent par faire beaucoup : réduction de l'éclairage public pour lutter contre la pollution lumineuse, renaturation des sols (le chemin de Penera par exemple est maintenant effectivement un chemin), recyclage des déchets verts sur l'île, mise en place de composteurs de quartier, pose de panneaux solaires à la poste, au camping et de panneaux photovoltaïques en auto consommation sur le bâtiment des services techniques au Douero.

Nous avons aussi proposé aux Iledarais, via l'AIP, des récupérateurs d'eau de pluie, nous avons procédé à la rénovation énergétique des Vignes et de la salle du Gourail, nous avons renvoyé sur le continent des épaves de bateaux (130 !) et de voitures.

Les voitures justement. Pour préserver l'environnement et notre cadre de vie insulaire nous avons décidé, appuyés par une consultation citoyenne, de réguler la circulation automobile sur l'île, comme l'on déjà fait la plupart des îles du Ponant.

Parallèlement, et toujours pour limiter les voitures particulières, nous mettons en place dans quelques jours un service d'autopartage : chacun le sait aujourd'hui, il n'est plus nécessaire d'être propriétaire d'un véhicule pour en avoir l'usage. Avec la ligne de bus, ce service doit permettre de limiter le nombre de voitures individuelles. Ainsi nous préservons notre qualité de vie, et pensons à l'île de demain, celle de nos enfants.

Une île ouverte

D'une « île nature », passons au troisième chapitre de notre histoire : une île ouverte, c'est-à-dire avec une activité culturelle à la fois exigeante et accessible à tous. Car la culture est tout, sauf un luxe. C'est ce qui permet de s'ouvrir, de se construire, de grandir. C'est la liberté.

Et là encore, derrière les mots, il y a eu des actes.

Nous avons su faire venir à l'Ile d'Arz deux artistes connus et reconnus dans le monde entier : Daniel Buren et Tadashi Kawamata. Ils ont conçu des œuvres spécialement pour notre île. Elles ont donné lieu à deux expositions d'envergure et ont permis de découvrir deux artistes et de découvrir ou redécouvrir une île.

Ces deux expositions ont été accompagnées d'un important travail de médiation. Il a permis, notamment à de nombreux jeunes, venus parfois de très loin, de s'initier à l'art contemporain dans un cadre unique.

Et la culture c'est aussi le patrimoine. Nous avons mis en place des visites guidées et commentées du Moulin de Berno, une proposition couplée avec notre beau musée *Marins et Capitaines* qui fêtait cette année ses dix ans.

Mais ce n'est pas tout : cinéma, avec le *Ciné du Dimanche*, le *Mois du Doc* et des échanges passionnés avec les réalisateurs, et, l'été, le cinéma de plein air, toujours un beau moment de partage populaire. Je n'oublie pas la musique, les musiques plutôt : de la musique classique avec les *Musicales du Golfe*, jusqu'à la musique électro avec l'Echonova.

Littérature aussi, avec notre *Festival de Lecture* et de toujours belles rencontres avec les écrivains invités qui partagent leurs œuvres et leur façon de travailler. Avec notre médiathèque, un service municipal mais tenu exclusivement par des bénévoles qui savent si bien partager leur passion pour la lecture.

La culture c'est aussi les grands rassemblements qui sont de belles occasions de partager avec le plus grand nombre ce qui fait ce que nous sommes. Il y a eu deux éditions de la Semaines du Golfe, et surtout le festival des Insulaires en septembre dernier. Il fut une totale réussite, et d'après beaucoup (et je ne parle pas des Iledarais), la plus belle des éditions de ce rendez-vous annuel sur les Iles du Ponant. Merci aux associations qui ont rendu ces évènements possibles, mais j'y reviendrai.

Il est également important, et indispensable de communiquer. Nous avons intégralement refait et modernisé le site internet de la mairie. Et nous avons lancé *Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz* qui fait maintenant partie du paysage ! Le numéro 1 est sorti en aout 2020, un mois après notre installation en mairie. En février prochain sortira le numéro 62, le dernier de notre mandature. Pendant 6 ans, mois après mois, nous sommes restés, vous êtes restés fidèles à ce rendez-vous. Pour partager avec vous notre travail, nos réussites, nos difficultés, et ainsi rester à votre écoute.

Rigueur et ambition

Vous voyez, vos élus n'ont pas chômé pendant 6 ans. Volonté politique, travail acharné, sens de l'intérêt général. Mais la meilleure des bonnes volontés ne peut rien si elle n'est pas accompagnée d'une gestion financière à la fois rigoureuse, et ambitieuse. C'est elle qui a permis et permet de mener à bien nos projets.

Il faut d'abord partir à la chasse aux subventions et, surtout, les obtenir. En 6 ans, plus de soixante dossiers ont été déposés. Tous ont reçu un avis favorable. Ce qui nous a permis de réaliser les rénovations (bâtiment de la poste, camping, Gourail, logements communaux), la réfection des voiries, la construction de la nouvelle école, etc. etc...Bref, ce qui nous a permis d'agir.

Et aujourd'hui, grâce à ce travail rigoureux, la qualité comptable de la commune est bonne. Pour autant les finances sont serrées dans un contexte national qui se dégrade et continuera malheureusement à se dégrader.

Au mois de février, nous voterons le dernier budget prévisionnel du mandat. Sans grande surprise, il sera principalement consacré à la fin de la réalisation des travaux de l'école. Mille mercis aux élus et aux agents qui se sont investis dans ce travail difficile, avec compétence.

Remerciements

Merci également à GMVA, au département, à la région et à l'Association des Iles du Ponant pour leur écoute et leur aide. Avec eux, petit à petit, la « spécificité insulaire » prend du sens et les projets peuvent se concrétiser. Mais la route est encore longue et difficile.

Je tiens aussi à saluer et remercier le PNR, le Parc Naturel Régional. Il nous a accompagné (entre autres) dans la révision du PLU et dans le renouvellement de l'AOT des mouillages. Il gère également notre petite et si belle voisine, qui fait partie de la commune : l'ile d'Ilur. Véritable vitrine du développement durable, 20 000 personnes la visitent chaque année. Le PNR entretient et valorise son village et organise des chantiers de restauration collective pour lesquels beaucoup d'Iledarais se mobilisent. Je les remercie.

Je dois maintenant également remercier les associations.

Sans elles, il n'y aurait pas eu de Semaine du Golfe sur l'Ile d'Arz, et le Festival des Insulaires, avec quelques 150 bénévoles, n'aurait pu se tenir.

Mais il n'y a pas que les grands évènements. Il y a toutes ces actions au fil de l'année. Je ne vais pas prendre le risque de les citer de peur d'en oublier. Je dirais simplement que sans les associations et sans l'indispensable lien qu'elles facilitent et entretiennent, notre politique culturelle et sociale ne serait pas complète. Associations et municipalité, nous sommes complémentaires et nous avons su travailler en bonne intelligence. Merci à vous toutes. Très sincèrement.

Et puis un grand merci aux agents de la mairie. L'équipe a été très largement renouvelée pendant notre mandature et, à chaque fois que cela a été possible, nous avons privilégié le recrutement d'iledaraises ou d'iledarais. Alors je vais toutes et tous les citer : Gaëlle, Martine, Nolven, Cécile, Véronique et maintenant Charlène. Et aux services techniques : Fabien, Christophe et Laetitia. Ils ont remplacé Eric, Michel, Jean-Yves et Didier partis à la retraite.

Une équipe de choc qui, je vous le garantis, a parfois la vie dure. Les élus ne sont parfois pas faciles à gérer, tout comme certains administrés d'ailleurs...

Enfin, évidemment, un immense merci aux élus.

Merci à vous Nadège, Géraldine, Fabienne, Nicole et Myriam.

Merci à vous Philippe, Stéphane, Daniel, Michel et Clément.

Avec des personnalités différentes, des talents complémentaires, un sens partagé de l'intérêt général, nous avons réussi à former une véritable équipe qui a su tenir 6 ans. Une équipe qui parfois a eu ses moments de doute, de tension, a pu commettre des maladresses ou des erreurs. Une équipe aussi qui a dû apprendre à vivre avec la violence, l'agressivité et la désinformation charriées par les réseaux sociaux. Mais qu'importe : une équipe qui a su agir, mais sans démagogie et pour le bien de tous ; qui a eu le courage de « faire ». Oui, ce courage, parfois, il a fallu l'avoir, et nous l'avons eu.

Mais 6 ans, c'est court au regard de la lenteur des démarches et de la complexité des procédures administratives. Ces 6 années nous ont néanmoins permis d'écrire une histoire. L'histoire d'une petite île qui veut grandir, mais pas trop ; d'une petite île qui veut vivre sa vie, mais toute l'année ; d'une petite île qui veut préserver l'avenir de ses enfants, mais dans un monde respirable.

A suivre...

Mais bien sûr cette histoire ne s'arrête pas là. De nouveaux chapitres sont à écrire : comme les nouveaux logements, le réaménagement de la mairie rendu possible par le départ de l'école, ou la rénovation de la salle du Gourail. Ce sera de la responsabilité de l'équipe qui nous succèdera et à qui je vais me permettre, très humblement, de donner simplement deux conseils.

Le premier : ne sacrifiez jamais l'avenir pour le présent.

Le second, qui ressemble sans doute à un lieu commun, mais qui est tellement important : n'oubliez pas que l'intérêt général prévaut toujours sur l'intérêt particulier.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite, avec toute l'équipe municipale, une bonne année 2026 !

Jean Loiseau